

25 ans de PCDN – 15 pistes pour aller plus loin

I L'ETUDE DU RESEAU ECOLOGIQUE

Piste 1 : Numériser les anciennes études du réseau écologique

Certains PCDN plus anciens ont encore leur étude du réseau écologique sous format papier, ce qui en limite fortement l'usage. (+/- 40 communes).

- >> Actualiser le format des études plus anciennes pour que toutes les communes aient un outil informatisé (SIG).
- >> Profiter de l'informatisation de l'étude pour actualiser les données (certaines datent encore de 1993), afin d'avoir un outil utile.

Piste 2 : Compléter les études du réseau écologique par les données SPW-DEMNA

Piste 3 : Préciser et prioriser les pistes formulées par le bureau d'études

Aujourd'hui, les propositions rendues par le bureau d'études sont souvent généralistes et trop globales.

- >> Prévoir dans le cahier des charges que le Bureau d'études intègre des propositions d'actions concrètes à plus-value nature en les priorisant.

Piste 4 : Détailler l'Etude du Réseau Ecologique en fonction des spécificités écologiques locales

Piste 5 : Vulgariser l'étude du réseau écologique

Avoir un outil de vulgarisation de l'étude (carte simplifiée, brochure, maquette, ...) pour en permettre un usage simplifié et pour faciliter la sensibilisation du public.

- >> Ajouter la création d'un outil de vulgarisation dans le cahier des charges du SPW relatif à l'étude du réseau écologique pour les nouveaux PCDN
- >> Pour les PCDN existants, prévoir un budget spécifique pour la création de cet outil.

Piste 6 : Adapter le subside « Etude du réseau écologique du territoire communal »

- >> Augmenter le budget alloué pour réaliser les études du réseau écologique en suivant l'indexation des prix.
- >> Une réflexion devrait aussi être menée sur l'adaptation du subside à la superficie du territoire communal et la complexité du réseau écologique.

2 LE SUBSIDE « 5.000 € » POUR LES PROJETS

Piste 7 : Proposer un subside exceptionnel pour des projets à plus-value nature

Pour que des projets de plus grande envergure avec un plus grand impact sur le patrimoine naturel puissent être entrepris, les communes sont demandeuses d'un subside exceptionnel « hors 5.000 € ».

Piste 8 : Adapter le mode de fonctionnement de la procédure PCDN

- >> Simplifier la procédure d'octroi des subsides PCDN.

3 LA COMMUNICATION

Piste 9 : Donner plus de visibilité aux projets PCDN

- >> Créer un site internet régional, évolutif mettant en avant les projets PCDN téléchargeables et imprimables.
- >> Faire connaître ce site par des actions de communication
- >> Créer des outils complémentaires de communication régionale (spot publicitaire, etc.)

4 LES ECHANGES ENTRE PCDN

Piste 10 : Organiser des InterPCDN

- >> Organiser un InterPCDN minimum 1x/an en mettant l'accent sur les échanges afin de faciliter le réseautage, le partage d'expériences et la création de pistes concrètes.
- >> Organiser des InterPCDN ciblés avec les communes concernées par une thématique précise

Piste 11 : Favoriser le sentiment d'appartenance

>> Réunir les PCDN de manière conviviale pour « fêter les succès », en compagnie des bénévoles actifs (différemment des InterPCDN plus techniques dédiés aux coordinateurs locaux).

Piste 12 : Créer une plateforme d'échanges numériques

Pour développer les synergies et faciliter les échanges entre les coordinateurs locaux des PCDN, il a été proposé de créer un réseau social privatif et intuitif.

5 LA PARTICIPATION ET LA COORDINATION LOCALE

Piste 13 : Faciliter la participation citoyenne

>> Réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour toucher tous les publics et toutes les tranches d'âge

>> Avoir recours davantage aux nouvelles technologies numériques de la participation citoyenne (remise d'avis en ligne, consultation, choix des projets nature, etc.).

Piste 14 : Créer des outils 2.0 « clé sur porte »

>> La boîte à outils existante doit évoluer avec de nouveaux outils de suivi et intégrer la dimension numérique.

Piste 15 : Former les coordinateurs locaux

>> Organiser un cycle de formation sur :

- ✓ Les outils de communication et les réseaux sociaux.
- ✓ Les nouvelles « formules » de consultation citoyenne.
- ✓ Les nouveaux outils de gestion (outils 2.0).
- ✓ Autres thématiques en fonction des demandes des coordinateurs locaux.

>> La Wallonie doit continuer de soutenir la politique menée dans les 93 PCDN <<